



SENAT

Réf : SNB/CP/139.../2017

REPUBLIQUE DU BURUNDI



ASSEMBLEE NATIONALE



PRESIDENT

Réf : 130/PAN/54.../2017

Bujumbura, le 04...14.../2017

NOTE A L'INTENTION DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

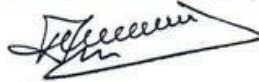
1. Le Parlement du Burundi apprécie très positivement la disposition de l'Union Interparlementaire « UIP » à donner sa contribution dans la recherche d'une solution durable à la situation du Burundi.
2. Dans ce contexte, les Organes Directeurs de l'UIP ont demandé au Secrétaire Général de réfléchir sur comment organiser une rencontre entre certains participants concernés par le dialogue inter-burundais afin d'aider à trouver une solution concertée.
3. Néanmoins, le Parlement burundais trouve que cette démarche risquerait de ne pas trouver une fenêtre dans le processus global de dialogue déjà tracé, reconnu et soutenu par la communauté internationale dont les Nations-Unis, l'Union Africaine et la communauté Est-africaine. De surcroît, il y aurait risque de marche arrière par rapport aux étapes déjà franchies par le dialogue inter-burundais en cours.
4. A toutes fins utiles, rappelons que le processus déjà adopté et qui est en cours comprend deux volets à savoir :
 - Le dialogue interne qui est déjà terminé, le rapport de la Commission Nationale de Dialogue Inter-burundais étant attendu avant fin Avril 2017 ;
 - Le dialogue externe conduit à Arusha avec la facilitation du Président ougandais Yoweri Kaguta MUSEVENI, avec la co-facilitation de l'ancien Président tanzanien Benjamin William MKAPA.
5. Pour mettre à profit la bonne volonté et l'initiative louable de l'UIP de contribuer à la recherche d'une solution au problème burundais, le Parlement du Burundi propose à l'Union Interparlementaire d'assurer la participation d'un certain nombre de parlementaires au volet externe du dialogue interburundais qui se déroule à Arusha.


 Sénat
 Bd Yverda
 B.P. 014 Bujumbura-BURUNDI
 Tel : (257) 22 24502 - 22 248039 - 22 24507
 Fax : (257) 22 24504
 E-mail : conseil@senat.bi - senat@senat.bi
 Site Web : www.senat.bi

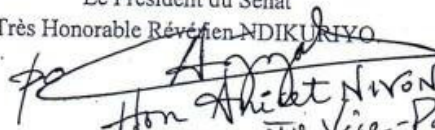

 Assemblée Nationale
 Kigali
 B.P. 120 Bujumbura-BURUNDI
 Tel : (257) 22 26 70 0
 Fax : (257) 22 26 70 12
 E-mail : assembleenationale_burundi@yahoo.fr

6. Cette démarche présente au moins trois avantages suivants :
- Primo : la présence des parlementaires burundais à Arusha permettrait, en marge du dialogue externe, une rencontre de ces derniers avec certaines personnalités burundais, anciens parlementaires, actuellement à l'étranger, laquelle rencontre permettrait une discussion sincère pouvant permettre une harmonie des points de vue sur certaines questions cruciales ;
 - Secundo : En tant que représentants du peuple, les Parlementaires s'imprégneraient du déroulement du dialogue, quitte à en donner l'explication à la population burundaise qui ne manque pas d'interrogations sur les tenants et les aboutissants du dialogue mené à Arusha ;
 - Tertio : Au cas où le dialogue externe déboucherait sur un document consensuel, ce dernier serait par la suite coulé sous forme de loi, et les Parlementaires qui s'en seraient approprié la teneur pourraient aider à l'insérer dans la législation burundaise.
7. Le Parlement du Burundi demande aux Organes Directeurs de l'UIP d'intérioriser la démarche proposée quitte à la soutenir et en assurer son financement de sa mise en œuvre.

Fait à DHAKA, le 04 Avril 2017
Le Président de l'Assemblée Nationale du Burundi ;
Très Honorable Pascal NYABENDA.



Le Président du Sénat
Très Honorable Révérend NDIKURIKO



Honorable NIVONGABO,
2^{ème} Vice-Pdt du Sénat